



**SOLIDARITÉS
NOUVELLES
LOGEMENT**

VAL-D'OISE



**RAPPORT
ANNUEL 2024
SNL VAL D'OISE**

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	PAGE 3
CHIFFRES CLES - LES ESSENTIELS DE SNL VAL D'OISE	PAGE 4
LES LOCATAIRES	PAGE 4
LOGEMENTS ET PROJETS	PAGE 5
VIE DE L'ASSOCIATION ET GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITE	PAGE 7
RECHERCHE DE FINANCEMENTS	PAGE 12
LE MOUVEMENT SNL	PAGE 13
LES PROJETS 2025	PAGE 15
RAPPORT FINANCIER	PAGE 17
ANNEXE PLAIDOYER	PAGE 23

LA RAISON D'ETRE DE SNL

Convaincue de la force de la solidarité, de l'action locale et de la mobilisation collective, Solidarités Nouvelles pour le Logement propose des solutions concrètes pour les personnes en situation de grande précarité. Par l'accès à un logement de qualité et à un double accompagnement social et de proximité, locataires, bénévoles et salariés mobilisent leur capacité d'agir pour faire vivre et incarner une société plus juste.

LE MOT DU PRESIDENT

Garder le cap et croître doucement

Jeune association départementale, nous suivons le modèle éprouvé du mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement dans cinq départements de la Région Ile de France. Nous découvrons les étapes de croissance que les autres SNL Départementales ont vécues avant nous. Encore en cours de structuration, Solidarités Nouvelles pour le Logement Val d'Oise continue à apprendre.



Christophe Givois

Beaucoup de premières en cette année 2024 !

Jusqu'à présent dans la seule ville de Deuil-La Barre, l'association a mis en œuvre un chantier à Margency qui a permis la création de cinq nouveaux logements. L'accueil des locataires en fin d'année a couronné en beauté une année de chantier.

Autre première : qui dit nouveaux logements dit création d'un nouveau Groupe Local de Solidarité pour accompagner bénévolement les locataires ; sous l'impulsion dynamique d'une coordinatrice et d'un coordinateur bénévoles, le GLS de Margency s'est mis sur pied tout au long de l'année par des actions de sensibilisation.

Premier départ d'une famille dans le parc social au GLS de Deuil Montmorency : ce déménagement illustre l'un des piliers qui fonde le mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement : «*Accompagner chaque locataire jusqu'à l'accès à un logement pérenne.*»

Et c'est aussi la création d'un premier poste à plein temps : une salariée a été recrutée pour diriger l'association et pour prendre en charge professionnellement l'accompagnement social des locataires.

SNL Val d'Oise aujourd'hui ce sont douze logements passerelles répartis sur trois sites et deux groupes locaux de solidarité pour les accompagner.

L'accueil rencontré lors des différentes rencontres publiques (forums des associations, séminaire, campagne de dons, brocantes...) est bon et la plupart du temps constructif.

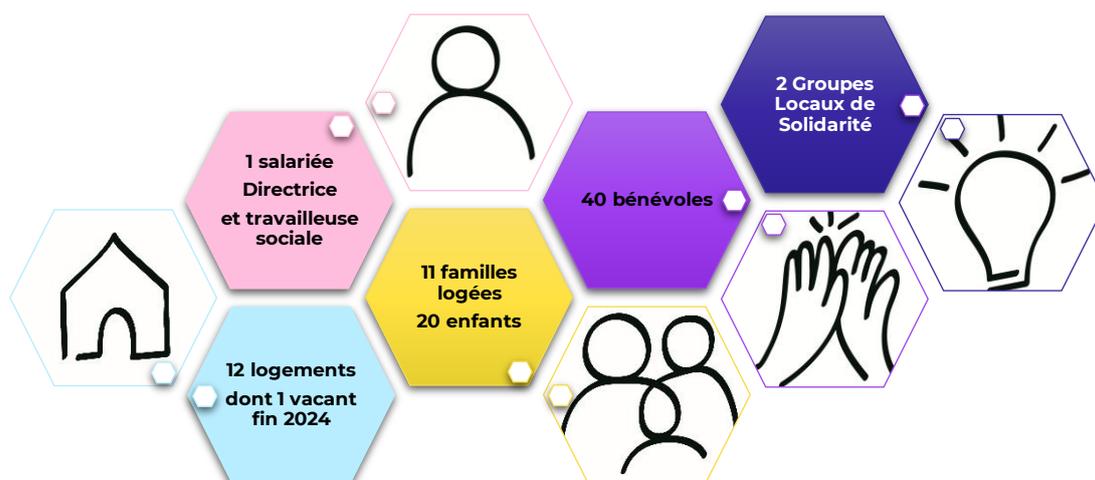
Destinataire de fonds publics, aidé par notre fédération et par nos partenaires, nous le sommes également par des donateurs particuliers. Nous avons besoin d'eux pour perpétuer et développer notre activité. Ce sont eux qui nous font vivre et qui légitiment notre action et notre plaidoyer contre le mal logement. Chaque apport compte, quelle que soit son importance. Un grand Merci à ceux qui nous ont déjà soutenus ! Les besoins de logement sont importants, d'autant plus pour les personnes en situation de fragilité. Les besoins de l'association sont à la mesure de ces besoins de logement.

Proposer des logements pour donner à nos bénéficiaires la possibilité de mieux habiter le monde ; c'est ce que nous leur devons et notre cap est d'augmenter la voilure.

Nous savons que notre modèle gagnera en viabilité et en autonomie à partir d'un seuil de plus de vingt logements ; nous atteindrons ce seuil après avoir réalisé les projets de Montmorency en chantier et d'Enghien-les-Bains en cours d'élaboration.

Après, nous pourrions envisager plus grand, plus loin. Pension de famille, projet d'habitat inclusif sont en perspective pour les années à venir.

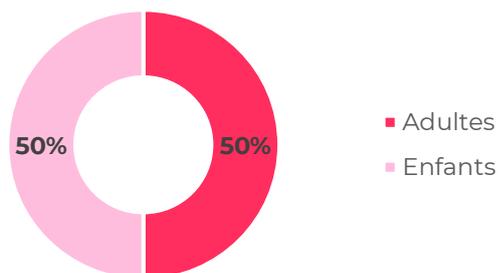
CHIFFRES CLES - LES ESSENTIELS DE SNL95



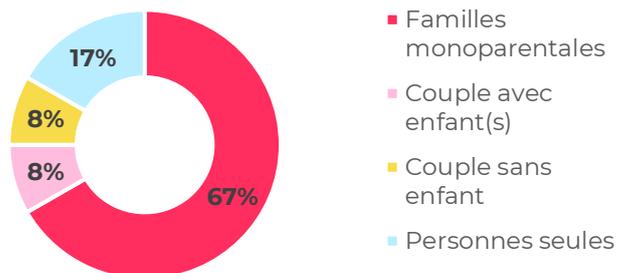
LES LOCATAIRES

A fin 2024, ce sont **11 ménages** (7 à Deuil-La Barre, 4 à Margency) soit 40 personnes (20 adultes, 20 enfants) logées. Nos locataires restent **en majorité des femmes en situation de monoparentalité** (67%). Une famille prête au relogement a pu accéder à un logement pérenne dans le parc de droit commun.

Nos locataires en 2024



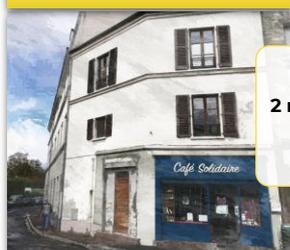
Composition familiale de nos locataires



Collectif 1 à Deuil-La Barre

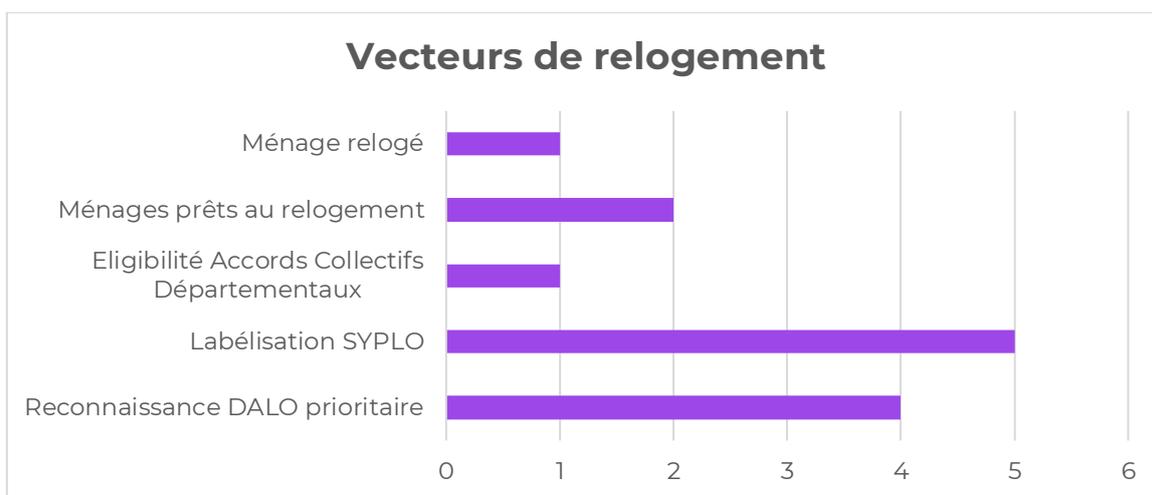
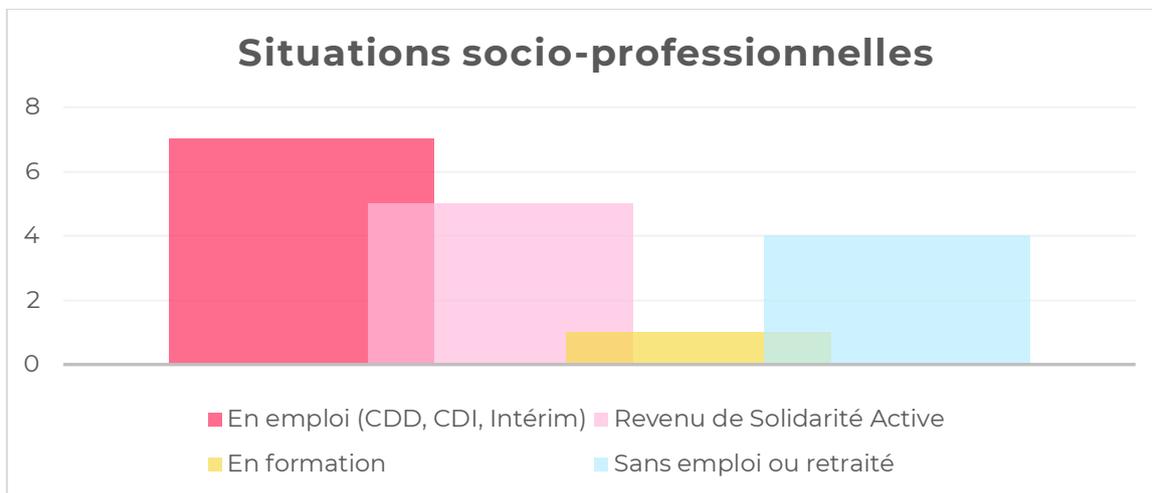


Collectif 2 à Deuil-La Barre



Collectif 3 à Margency



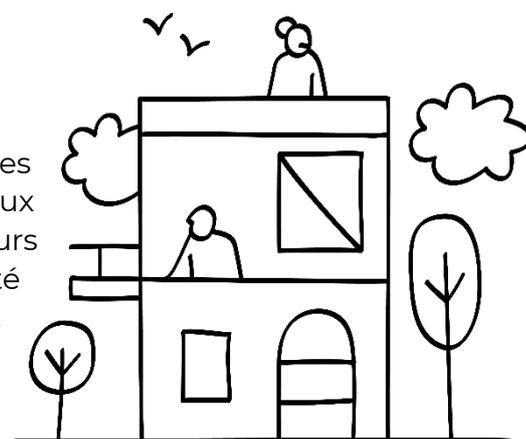


Le **travail social** ainsi que la **gestion locative adaptée** ont permis de suivre les ménages dans leurs démarches administratives, d'assurer la gestion budgétaire, de guider des locataires vers l'emploi et d'accueillir de nouvelles familles. Les modalités d'**accompagnement** sont multiples : visites à domicile, entretiens au bureau, rendez-vous téléphoniques, échanges par voie électronique. La **collaboration avec les équipes du service social départemental** s'est renforcée et des rendez-vous réguliers avec l'assistante sociale de la Caisse des Allocations Familiales (territoire d'intervention sociale d'Argenteuil) ont été mis en place. A cela s'ajoute le **soutien des bénévoles** pour nourrir les liens sociaux de proximité.

LOGEMENTS ET PROJETS

Margency, rue Muret : livraison de 5 logements

Le chantier de réhabilitation a démarré mi-janvier. Des travaux d'envergure ont été menés pour créer sur 3 niveaux un T1, un T1 bis, deux T2, un T3. Le percement de certains murs porteurs pour faire communiquer les deux bâtiments ont été nécessaires tout comme le changement d'emplacement de menuiseries extérieures, l'isolation thermique, la création de cloisonnements, ...





Tranchées pour réseaux et décaissement pour isolation du sol



Préparation des percements de murs porteurs



Percements des murs porteurs



Pose gaines électriques avant cloisons et doublages



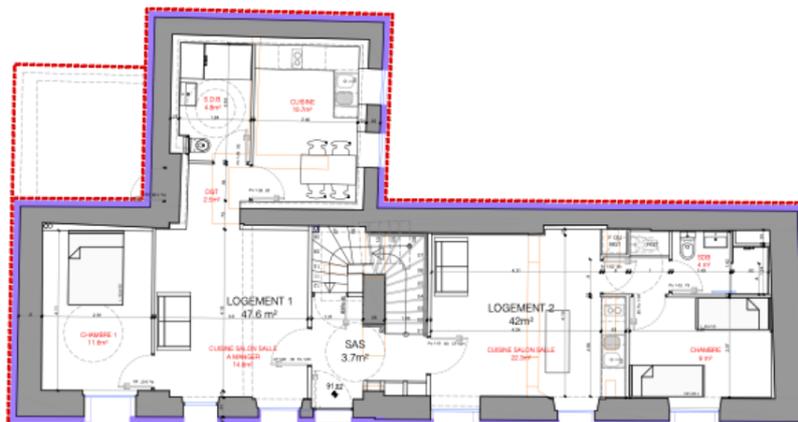
Confortement d'un plancher



Finitions intérieures

Chantier à venir : Montmorency, rue du Temple

Situé au pied de la collégiale, le bâtiment se trouve dans un périmètre sensible au regard des monuments historiques. Après un premier rejet par l'architecte des Bâtiments de France, le projet obtient son permis de construire en juillet. Le bien est alors acquis par notre foncière, SNL-Prologues, en novembre. Des contraintes budgétaires ont toutefois nécessité une nouvelle modification du projet afin d'augmenter la surface habitable au détriment d'un espace commun. La présence d'un terrain d'environ 400m² permet dès à présent de penser l'animation de la vie sociale autour de jardins partagés.



Le plan du rez-de-chaussée modifié

Perspectives d'acquisitions

Un projet à Enghien-les-Bains, rue d'Enghien, est toujours à l'étude. L'opération est en attente d'une acquisition de l'ensemble des 5 logements par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) pour une réhabilitation globale sur la totalité du bâtiment.



Les possibilités de développement de SNL Val d'Oise sont limitées par la nécessité de disposer de fonds propres suffisants. C'est pourquoi aucune suite n'a pu être donnée cette année aux propositions d'achat de biens faites par des propriétaires privés ou des municipalités.

VIE DE L'ASSOCIATION ET GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITE

Le nombre de bénévoles au sein de SNL Val d'Oise continue de croître. Fin 2024, 40 bénévoles, répartis au sein de deux Groupes Locaux de Solidarité, participent au dynamisme de l'association et au cheminement des locataires vers une autonomie progressive.

Des rôles et des missions multiples

Chacun peut trouver une place à SNL qui tient compte du temps disponible et des motivations personnelles : accompagnement des familles, réalisation de petits travaux d'entretien, collecte de dons, communication pour faire connaître l'association, organisation d'événements conviviaux et culturels pour fédérer locataires et bénévoles, mise en place de partenariats locaux,...

Un engagement soutenu par une offre de formation diversifiée



Parcours d'accueil
= 9 personnes

Formation des administrateur-riche-s
= 3 personnes



Séminaire thématique
= 20 personnes

Visioconférences thématiques
= 12 personnes



Journée interdépartementale des coordinateur-trice-s
= 1 personne

Notre fédération, SNL Union, propose des formations à distance ou en présentiel permettant d'acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires au fonctionnement de l'association. Les bénévoles peuvent aussi participer tout au long de l'année à des journées interdépartementales thématiques et/ou à des visioconférences pour mieux comprendre les enjeux et les problèmes rencontrés par les locataires ou liés à leurs responsabilités. Ces temps de formation et d'échanges permettent aux bénévoles de s'enrichir mutuellement tout en trouvant des ressources pour soutenir leur engagement.

SNL Val d'Oise organise par ailleurs un séminaire thématique annuel ouvert à l'ensemble de ses bénévoles pour nourrir une réflexion avec des invités extérieurs. En 2024, le thème retenu était l'accompagnement.

Une contribution des bénévoles essentielle pour le développement de SNL Val d'Oise et le plaidoyer contre le mal-logement

Le projet de loi adopté en novembre 2023 par le Sénat pour "contrôler l'immigration" a soulevé une inquiétude des associations. Une dizaine de bénévoles de SNL Val d'Oise ont manifesté en janvier avec d'autres bénévoles de SNL pour alerter sur les conséquences des mesures envisagées pour nos locataires.



En octobre, les bénévoles accompagnés d'une locataire se sont investis dans l'organisation d'une **conférence-débat sur le thème "Un toit pour l'avenir" à Enghien-Les-Bains**. Une occasion de faire connaître le mouvement SNL et les difficultés associées au manque de logements sociaux.



Les forums des associations sont des rendez-vous incontournables en septembre. Les bénévoles d'SNL Val d'Oise étaient présents sur les forums de Deuil-La Barre, Montmorency et Margency pour échanger sur la question du logement des plus précaires et recruter de nouveaux bénévoles.



Des événements festifs réunissant bénévoles et locataires nécessaires à la cohésion de l'association

SNL Val d'Oise s'est jointe aux associations implantées sur le territoire dans l'organisation en mai de la grande **brocante solidaire à Montmorency de l'ODER** (Opération D'Entraide Régionale). SNL Val d'Oise a aussi disposé d'un **stand à la brocante du quartier de la Galathée à Deuil-La Barre** afin de collecter des fonds contribuant au fonctionnement de l'association.

Des **sorties récréatives** pour s'ouvrir aux autres et au monde ont été proposées aux familles avec le soutien du Secours Populaire et de l'association Cultures du cœur (tournoi de Roland Garros, parc de Disneyland, fête foraine de Paris, ...).



Vie du Groupe Local de Solidarité de Deuil-Montmorency

Une “**Crêpes party**” afin de fêter l'arrivée de Corinne Relmy en tant que directrice et travailleuse sociale et de lui présenter la vie du GLS a réuni bénévoles et locataires en février.



Trois **ateliers créatifs** ont été organisés à l'intention des jeunes avec l'implication d'un stagiaire et de deux jeunes artistes à partir d'avril. Le thème retenu, la mode dans son environnement traditionnel, visait à préparer la **visite en mai de l'exposition “La mode en mouvement” au musée Galliera**. Les jeunes ont ainsi pu customiser des vêtements de deuxième main en reprenant les références culturelles découvertes lors des deux premiers ateliers.



Une grande **chasse à l'œuf** complétée de diverses animations dont la découverte des ruches municipales a été proposée en avril aux plus jeunes.



Le **déménagement d'une famille** en réussite d'insertion a été facilité par l'aide des bénévoles en mai. Une **nouvelle famille en hébergement précaire** a ainsi pu être **accueillie**.

L'**opération "Enflammons-nous"** proposée par la ville de Deuil-La Barre à l'occasion du passage de la flamme olympique le 19 juillet a permis de réunir bénévoles et locataires autour du sport.



Des **ateliers de pré-rentree** fin août ont été organisés afin de permettre aux enfants d'être prêts et de se motiver pour la rentrée.

La **matinée d'accueil des nouveaux bénévoles** et de présentation de l'association s'est déroulée dans la convivialité fin septembre.



Vie du Groupe Local de Solidarité de Margency

Une journée Portes Ouvertes a été organisée en octobre afin de permettre aux élus locaux comme aux bénévoles (déjà engagés et nouveaux) de découvrir les futurs logements en cours de finition.



L'inauguration des nouveaux logements a eu lieu le 30 novembre 2024 en présence des élus (Mme Cathala députée de la 6^{ème} circonscription du Val d'Oise, Mr Brun Maire de Margency, Mr Pueyo conseiller départemental en charge du logement social), des représentants des financeurs (Action Logement, les Caisses locales du Crédit Agricole de Taverny et Deuil-La Barre, la fondation Castorama, BNP Paribas), de Mme Charon, responsable territoriale du Service Social Départemental) et du Père Chauvet représentant le groupement paroissial d'Eaubonne.

Une réception préparée par l'ensemble des bénévoles du GLS a suivi, concrétisant leur engagement et leur satisfaction de voir le projet aboutir.



Deux **réunions de GLS** se sont tenues en octobre et novembre afin de mieux se connaître et **organiser l'arrivée des futurs locataires** prévue en décembre. Des journées dédiées au montage du mobilier et à l'installation des équipements électriques dans les cuisines ont également été programmées. Le challenge d'accueillir les familles entre Noël et Nouvel an a été relevé !

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Les fonds collectés en 2024 résultent :

- 🏠 **D'une opération « Les Petites Pierres »** dédiée à la réhabilitation des logements de Margency menée avec succès (19 110 €)



- 🏠 **D'une campagne directe annuelle auprès de nos donateurs et partenaires** (16 081,82 € incluant un don en nature de 6 127,48 € de Tempur pour la fourniture de matelas pour les logements de Margency),
- 🏠 **D'un don de l'association Régie de Quartiers** (500 €). Le chèque nous a été remis au cours d'une cérémonie par le Directeur Monsieur Belkochia,
- 🏠 **De la recette de la brocante** organisée par la Régie de Quartiers de Deuil-La Barre, où des bénévoles de SNL95 ont tenu un stand (400 €).



En comparaison à 2023, la générosité du public est en évolution positive.

Pour rappel, SNL est labellisée « **Don en confiance** » ce qui permet aux donateurs de connaître la destination et l'utilisation de leurs dons.



En parallèle, des demandes de **subventions** sur présentation de dossiers ont été obtenues pour soutenir le fonctionnement de SNL Val d'Oise et les projets à destination des familles :

- 🏠 **Du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA)** (4000 €),
- 🏠 **De la Ville de Deuil-La Barre** (1000 €),
- 🏠 **De la Caisse d'Allocations Familiales** dans le cadre du dispositif « Aide au développement social » (1000 € pour un projet intitulé « Bien être en famille »).



D'autres candidatures à appels à projet ont été faites au cours de l'année mais n'ont pas été retenues. Nous renouvelerons nos candidatures.

SNL Val d'Oise ne pourrait pas fonctionner sans nos partenaires institutionnels que sont le **Conseil Départemental** (qui finance l'accompagnement social des locataires en termes d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi) et la **Caisse d'Allocations Familiales** (qui contribue dans le cadre du conventionnement des logements) permet aux locataires de percevoir les allocations liées aux logements. Enfin, le soutien financier reporté en 2024 de la **Fondation SNL, abritée par la Fondation pour le Logement des Défavorisés** nous apporte l'assise financière nécessaire pour la structuration de notre jeune association.

LE MOUVEMENT SNL

SNL-UNION : la fédération des associations SNL

Face aux enjeux et défis auxquels sont confrontées collectivement les entités qui composent le mouvement, **SNL Union joue plus que jamais son rôle de pivot et de pilier pour accompagner les associations SNL et la foncière solidaire SNL-Prologues** à mener ses missions dans les meilleures conditions.

L'année a débuté par un séminaire rassemblant l'ensemble des entités pour repenser collectivement le modèle du mouvement et se donner des lignes d'actions communes pour « mieux faire ensemble » dans un contexte particulièrement complexe : hausse des coûts de travaux et de l'énergie, baisse des subventions publiques, politique du logement social mise à mal, ... Bénévoles et salariés ont ainsi posé les bases d'une stratégie ambitieuse autour de cinq thèmes prioritaires, qui ont été les points d'ancrage de l'action de SNL Union en 2024 : le modèle économique et le développement des ressources, l'organisation des entités, la place centrale du bénévolat, la stratégie de production de logements d'insertion, l'entretien des logements.

SNL Union a poursuivi en 2024 la **dynamique de développement de la notoriété du mouvement**, en valorisant son rôle d'acteur clé du logement d'insertion en Ile-de-France, et en s'appuyant sur les actions concrètes menées par les associations départementales.

Dans ce cadre, grâce à la **refonte de l'identité visuelle pilotée par SNL Union** officiellement adoptée début 2024, les outils de communication ont été repensés en profondeur pour refléter au mieux les valeurs et la dynamique de l'ensemble du mouvement.



SNL a aussi renforcé sa participation lors de rendez-vous incontournables pour ancrer davantage son action dans le secteur de l'ESS, comme la **journée de la précarité énergétique**, la **semaine des pensions de famille**, ou la **semaine de la finance solidaire**.

Parallèlement, l'**action de plaidoyer** a été riche en cette année qui nécessitait une forte mobilisation face à une conjoncture particulièrement inquiétante (restriction de droits sociaux,

mesures mettant à mal le logement social, suppression de financements publics, instabilité politique en France et en Europe, ...). (cf. ENCART PLAIDOYER)

SNL poursuit le déploiement de son action dans les départements où sa présence est plus récente, comme le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Dans ces territoires, le rôle d'accompagnement et de soutien apporté par SNL Union, via notamment son pôle MOI et son pôle vie associative, est particulièrement fort.

Les défis à relever durant l'année 2025 sont de taille. Les associations SNL, comme leur foncière solidaire SNL-Prologues, pourront compter sur l'appui de la fédération pour leur permettre de garder le cap et de poursuivre leur mission à forte utilité sociale en ces temps tumultueux.

SNL-PROLOGUES : la coopérative foncière solidaire

Un outil commun, au service des projets associatifs : parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier du mouvement SNL soit **1 244 logements fin 2024.**

SNL Prologues permet ainsi à **3 220 personnes** en situation de grande précarité « d'habiter » dans un environnement digne, accompagnées dans leur mobilisation par des bénévoles et des professionnels des associations SNL.

Son action a été distinguée en 2024 par le **prix national de l'économie sociale et solidaire**, catégorie utilité sociale décerné par ESS France (chambre française de l'Economie Sociale et Solidaire).



Son capital de 64,5 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration et sont un gage du respect de la raison d'être du mouvement.

Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne citoyenne solidaire : Depuis 2020 SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne, leur démarche d'investissement solidaire étant soutenue par une déduction fiscale. La mobilisation collective et la plateforme web investirsolidaire.fr ont permis de confirmer depuis 5 ans cette dynamique.

L'Épargne solidaire et les dons collectés par les associations SNL contribuent à donner à SNL Prologues les moyens de produire 10% des logements locatifs très sociaux avec un bas niveau de loyer (PLAI adapté) d'Ile de France, en complément du soutien de l'Etat, des collectivités locales et des mécènes notamment la Fondation pour le Logement des défavorisés qui nous accompagnent.

LE PLAIDOYER : UN PILIER DU MOUVEMENT SNL

Rappel des missions de la commission plaidoyer

En partenariat avec des collectifs d'associations de solidarité, la commission Plaidoyer à laquelle SNL Val d'Oise participe permet d'approfondir et de mieux faire connaître notre action en faveur du logement des populations en situation de précarité.

- 🏠 **En assurant une veille** sur les évolutions législatives et réglementaires et sur les données produites par des acteurs publics et privés sur le logement et en analysant ces textes et ces données.

- 🏠 **En diffusant auprès du réseau SNL des argumentaires et des lettres d'interpellation** : aucune prise de position politique mais des analyses argumentées et des propositions pour améliorer les politiques publiques relatives, directement ou indirectement, au logement des populations les plus défavorisées. Il revient à chaque SNL départementale de les adapter aux réalités de leur territoire et d'en définir le mode de diffusion auprès des élus, décideurs économiques et sociaux, société civile.

DANS LE VAL D'OISE, LA COMMISSION PLAIDOYER A :

- 🏠 **Contribué en décembre au web-séminaire de formation des bénévoles** visant à présenter la place du plaidoyer dans le mouvement SNL, le fonctionnement de la commission, et l'analyse des projets de loi en cours et des interpellations auxquelles elles ont donné lieu (voir annexe).
- 🏠 **Contacté les candidats aux élections législatives du mois de juin 2024** dans les quatre circonscriptions où SNL Val d'Oise conduit ou planifie des projets. Une lettre d'interpellation leur a été aussi transmise pour attirer leur attention sur les risques liés aux restrictions budgétaires prévues pour le logement social et plus largement la solidarité, dans le Projet de Loi de Finance en débat.

LES PROJETS 2025

2025 devra voir notre stratégie de collecte de fonds se renforcer afin d'assurer le financement des projets immobiliers réalisés et ouvrir des perspectives de développement, d'autant plus que nous savons qu'une baisse des aides publiques comme des aides apportées par des collecteurs associés tels que la Fondation pour le Logement des Défavorisés est annoncée.

A cette fin, nous nous devons de **poursuivre l'accroissement de notre base de contacts** pour élargir notre réseau de donateurs en prospectant lors de forums, de manifestations ou via l'activation des réseaux sociaux, la diffusion de notre newsletter ou de flyers. SNL Val d'Oise contribuera ainsi à mieux se faire connaître par la population locale.

SNL Val d'Oise s'est aussi portée volontaire, dans le cadre du projet des nouveaux logements à Montmorency, pour **expérimenter un nouveau concept d'épargne solidaire orientée sur un projet en local**, placement rémunéré piloté par SNL-Prologues auquel les particuliers pourront souscrire. Ce dispositif de défiscalisation pour le particulier est en mesure de réduire directement la part de fonds propres à apporter par SNL Val d'Oise.

Côté développement, **notre réflexion s'oriente** actuellement **vers** des réalisations répondant au plus proche des attentes de l'Etat sans compromettre le respect de nos valeurs en direction des publics les plus démunis. Ainsi, **les pensions de familles ou l'habitat inclusif** sont des modes d'habitation en mesure de répondre aux besoins de la société (vieillesse de la population, inclusion des personnes en situation de handicap, ...). Ce type d'habitat sera exploré en priorité dans les années à venir en fonction des acquisitions immobilières possibles.

Afin de réduire nos coûts d'exploitation, une procédure de **visite annuelle systématique des logements** et de suivi pour déceler et remédier aux dysfonctionnements et aux dégradations a été mise en place dès février 2025.

Au niveau de l'accompagnement social, des **rencontres avec les bailleurs sociaux seront renforcées** afin de permettre le relogement des familles prêtes à accéder à un logement pérenne. Deux familles sont actuellement en attente. Nous nous donnons également comme objectif d'augmenter le nombre de ménages accompagnés dans le circuit de priorité DALO / SYPLO (Droit Au Logement Opposable / Système Priorité Logement).

Pour faciliter l'insertion socio-professionnelle des locataires, l'association prévoit de continuer à **répondre à des appels à projets ciblés** qu'elle déclinera en actions diversifiées : ateliers sur la gestion de l'eau, ateliers d'estime et de confiance en soi en y incluant des bilans de santé avec la CPAM, sorties culturelles grâce à nos partenariats avec la billetterie du Secours Populaire et Cultures du Cœur, sessions d'apprentissage autour du numérique afin de lutter contre l'illectronisme avec Emmaüs Connect, ...

Concernant la vie associative, **l'accueil des nouveaux bénévoles reste à améliorer** (actualisation du livret d'accueil, définition des besoins y compris ponctuels, ...). La préparation d'un événement pour fêter les 5 ans de l'association rassemblant tous les bénévoles est en cours.

Enfin, les priorités de la commission Plaidoyer pour l'année 2025 sont :

- 🏠 **La vigilance.** Certaines mesures de la loi « pour développer l'offre de logements abordables » peuvent réapparaître en 2025 par le biais de propositions de lois parlementaires pour redonner aux maires plus de pouvoir dans l'attribution des logements sociaux : cette mesure comporte des risques de clientélisme (voir annexe). Une autre mesure consisterait à autoriser une hausse encadrée des loyers pour restaurer la capacité d'investissement des HLM.
- 🏠 **La refonte de la plaquette « Agir contre le mal logement » en vue de la préparation des élections municipales 2026,** instrument privilégié pour le dialogue avec les maires et les élus territoriaux. Elle est actualisée et restructurée de manière à mieux présenter notre association et à prendre en compte les évolutions récentes des politiques publiques du logement.

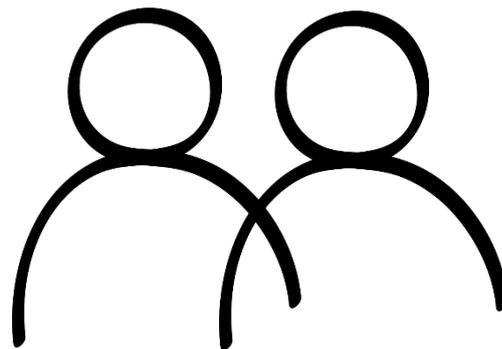


RAPPORT FINANCIER

Le mot de la Trésorière et de la Trésorière Adjointe

Chers membres, chers bénévoles, chers partenaires,

Avant tout, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement, votre mobilisation et votre confiance tout au long de l'année. Grâce à vous, **SNL 95 continue à se structurer, avancer et grandir**, fidèle à sa raison d'être !



L'an dernier, nous avons présenté des comptes équilibrés, avec un excédent de **23 305 €**. Nous avons alors insisté sur la nécessité de rester vigilants, car nos ressources sont fragiles et parfois imprévisibles.

Cette année, nous clôturons l'exercice 2024 avec un déficit de **22 200 €**. Bien sûr, ce résultat n'est pas satisfaisant. Mais il ne doit pas être perçu comme un échec, ni comme une fatalité. C'est le reflet d'un modèle en tension, qui nous invite à nous adapter et à ajuster notre fonctionnement. Nous avons les atouts nécessaires – l'engagement des bénévoles, les compétences des équipes, et l'envie d'agir ensemble – pour redresser la trajectoire dès 2025.

Malgré cette perte comptable, notre **trésorerie reste positive et stable**. Elle nous permet aujourd'hui de faire face à nos engagements immédiats : salaires, loyers, fournisseurs. Mais nous devons rester vigilants : si les déficits se poursuivent, cette situation pourrait rapidement se détériorer. Il est donc essentiel d'**anticiper** : renforcer nos financements (dons, subventions, partenariats), ajuster nos choix stratégiques et préserver notre autonomie financière.

Nous devons ouvrir une **nouvelle étape dans notre gouvernance financière** : plus rigoureuse, plus participative, plus alignée avec nos valeurs. Chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans cette dynamique collective. Ensemble, soyons responsables, ambitieux et solidaires, pour continuer à agir efficacement au service des plus fragiles.

Cette année encore, cette **solidarité** s'est concrétisée de manière remarquable :

- 🏠 Grâce à la **générosité du public**, nous avons collecté **9 315 €**, auxquels s'ajoutent **19 000 €** récoltés via la plateforme **Les Petites Pierres** pour le projet de Margency. Nous remercions chaleureusement ces donateurs pour leur confiance : ils nous permettent d'accueillir de nouvelles familles et de faire grandir SNL 95.
- 🏠 Grâce à l'**engagement exceptionnel de nos bénévoles**, qui ont donné **4 043 heures de leur temps**, pour une valeur estimée à **109 120 €**. C'est un investissement humain remarquable, qui témoigne de la vitalité et de la force de notre collectif.

Ensemble, nous avons toutes les raisons de croire en l'avenir. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement sans faille.

Continuons à avancer, ensemble, avec détermination, bienveillance et solidarité, pour construire une société plus juste, où chacun a droit à un logement digne et à un accompagnement de qualité.

Patricia Hurtus, Trésorière
Michèle Legendre, Trésorière adjointe

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Loyers et charges récupérables

38.994 €

Loyers et charges perçus auprès des locataires des logements sociaux. La gestion locative s'est améliorée grâce à l'arrivée de la directrice en janvier 2024, permettant de réduire les impayés et d'améliorer le suivi.

Subventions

30.717 €

Les subventions reçues de l'état, du département du Val d'Oise et de la ville de Deuil-La Barre pour soutenir les actions de l'association.

Autres produits (dons, financements privés)

40.048 €

Dons et financements issus des Petites Pierres et de la Fondation pour le Logement des défavorisés et autres contributions diverses.

CHARGES

Charges d'exploitation

60.215 €

Incluent les fournitures, assurances, honoraires, loyer Prologue, charges récupérables et non récupérables, ainsi que les frais liés à la sous-traitance.

Impôts et taxes

1.074 €

Taxes diverses et contributions obligatoires.

Charges de personnel

63.146 €

Autres charges (provisions, amortissements, divers)

13.523 €

Comprend notamment les provisions pour créances douteuses et les amortissements liés au matériel et à l'informatique.

BILAN 2024

-22.200 €

L'exercice 2024 présente un résultat déficitaire.



Résolutions présentées à l'assemblée générale

Le résultat de l'exercice au 31/12/2024 est une perte de **22 199,70 €**

Il est proposé de l'affecter de la manière suivante :

Réserve pour projets

- L'excédent de la générosité du public dégagé au cours de l'exercice de 611,67 € est affecté en réserves pour projets.
- Les réserves pour projets s'élèvent ainsi à **29 638,79 €**

Report à nouveau

- En conséquence, il est affecté en Report à nouveau un montant de -22 811,67 €.
- Le report à nouveau devient ainsi négatif à hauteur de **8 474,43 €**

SNL - 95

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 14/05/25
Devise d'édition Euro

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	38 994	32 592
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	30 717	25 793
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	9 315	18 162
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	18 310	13 947
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 317	7 476
Utilisations des fonds dédiés	13 947	
Autres produits	7	34
TOTAL I	114 609	98 005
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	60 215	49 551
Aides financières	10 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 074	1 568
Salaires et traitements	44 944	5 968
Charges sociales	18 202	1 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	377	445
Dotations aux provisions	1 578	1 164
Reports en fonds dédiés	1 000	13 947
Autres charges	69	125
TOTAL II	137 459	74 700
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(22 851)	23 305
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 150	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 150	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 150	

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(21 701)	23 305
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	499	
TOTAL VI	499	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(499)	
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	115 759	98 005
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	137 958	74 700
EXCEDENT OU DEFICIT	(22 200)	23 305
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	6 127 109 120	122 709
TOTAL	115 247	122 709
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	6 127 109 120	122 709
TOTAL	115 247	122 709

Handwritten signature in blue ink.



COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 315	9 315	18 162	18 162
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	9 315	9 315	18 162	18 162
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	60 890		46 573	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	18 310		13 947	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	42 580		32 626	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	30 717		25 793	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	888		7 476	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	13 947			
TOTAL	115 759	9 315	98 005	18 162
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	114 326	8 704	40 082	115
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	104 326	8 704	40 082	115
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10 000			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 931			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 931			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19 123		20 672	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 578			
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 000		13 947	
TOTAL	137 958	8 704	74 700	115
EXCEDENT OU DEFICIT	(22 200)	612	23 304	18 047



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	115 248	115 248	122 709	12 709
Bénévolat	109 121	109 121	122 709	12 709
Prestations en nature				
Dons en nature	6 127	6 127		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	115 248	115 248	122 709	12 709
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	56 950	56 950	65 677	65 677
Réalisées en France	56 950	56 950	65 677	65 677
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	58 298	58 298	57 032	57 032
TOTAL	115 248	115 248	122 709	122 709

SNL



snl

MERCI
A NOS PARTENAIRES

Pour leur aide précieuse



ANNEXE PLAIDOYER

Point d'actualité en 2024 : Les incertitudes des politiques publiques du logement social

L'année 2024 a été marquée par l'instabilité gouvernementale qui a créé des incertitudes, notamment dans le domaine des politiques publiques relatives au logement social.

Un point positif a été l'arrivée d'une ministre du logement, Valérie Létard qui connaît le secteur du logement. Ancienne assistante sociale, elle s'intéresse aux réalités du terrain et à la dimension sociale du développement durable.

- 🏠 Elle a confirmé deux annonces : l'extension du prêt à taux zéro à l'ensemble du territoire et aux maisons individuelles, et la préparation d'une successeur à la loi Pinel pour favoriser l'investissement dans la construction de logements neufs afin de soutenir la filière du bâtiment en crise.
- 🏠 Des reculs importants sont cependant à prévoir pour la transition écologique : allongement du calendrier d'obligation de rénovation des passoires thermiques et diminution des crédits qui y seront consacrés, notamment pour les HLM, introduction de conditionnalités pour l'attribution automatique du chèque énergie,...

Projet de loi « Pour développer l'offre de logements abordables ».

Ce projet de loi, interrompu par la dissolution de l'Assemblée Nationale s'est heurté mi-2024 à l'opposition des associations. Il menaçait notamment d'affaiblir la loi SRU en intégrant dans le logement social des logements locatifs intermédiaires pour des ménages cadres supérieurs, et d'augmenter les loyers en alignant les loyers des anciens HLM sur les nouveaux.

SNL a envoyé début juin aux membres du Sénat de l'Île-de-France une interpellation intitulée : « *Projet de loi « Pour développer l'offre de logements abordables » : projet de loi contre le logement des plus pauvres ?*

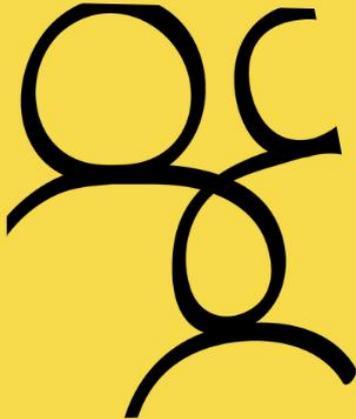
Projet de loi de janvier 2024 « Contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ». Cette loi a mobilisé près de 80 membres de SNL pour la manifestation du 21 janvier 2024 au Trocadéro.

L'inquiétude de SNL pour ce projet de loi Immigration, porte sur les dispositions prévoyant une condition de résidence de 5 ans pour bénéficier des prestations sociales non contributives : allocations familiales, allocations logement, priorisation DALO, prestation handicap ... Les ressources de 15 % des ménages de SNL Paris et de 10% des autres SNL D seraient affectées. L'expérience a montré que nombre d'autres mesures de cette loi fragilisait la vie de nos locataires, et compliquait pour les salariés les conditions de leur accompagnement.



L'article litigieux a été censuré sur le fond par le Conseil constitutionnel, par un jugement rendu le 11 avril 2024 : il juge que les mesures conditionnant les prestations et aides incriminées à une condition de résidence de 5 ans, « portent une « atteinte disproportionnée » aux droits à la protection sociale des étrangers et étrangères en situation régulière ». Un nouveau projet de loi a été voté le 18 mars 2025 en première lecture au Sénat ; il limite le délai de résidence cette fois à seulement deux ans !

Le gel en 2025 des nouveaux financements de la Région Île de France pour le logement social est un premier exemple des restrictions budgétaires annoncées. Suite à la réduction des financements de l'État prévus dans le contrat de Plan État-Région inscrit dans le Projet de Loi de Finance 2025, la Région a annoncé en décembre 2024 l'arrêt de financements de nouveaux projets de logement d'insertion pour un montant de 74 millions d'euros ; elle a maintenu les 55 millions prévus pour la réalisation des projets déjà engagés. Cette mesure retire 15 % pour les financements des opérations de SNL en 2025.



Bureau de SNL95
63 Bis, rue Charles de Gaulle
95170 DEUIL-LA BARRE
www.solidarites-nouvelles-logement.org

